

Le 7 juillet 2011

Plusieurs conseils sur l'acquisition d'Amplitude par Apax

Apax Partners acquiert, auprès de Weinberg Capital Partners, la majorité du capital du groupe Amplitude, le spécialiste français des prothèses orthopédiques. Créée à Valence en 1997, la société Amplitude conçoit, développe et commercialise des prothèses orthopédiques de hanches et de genoux. Son chiffre d'affaires devrait être de l'ordre de 46 millions d'euros, en croissance d'environ 25 % par rapport à l'exercice précédent. La société réalise 25 % de son chiffre d'affaires hors de France, grâce à son implantation en Allemagne et son réseau de distribution présent dans 25 pays.

Willkie Farr & Gallagher a conseillé Apax avec **Eduardo Fernandez** et **Cédric Hajage**, associés, **Karine Lenczner**, **Mélanie Martin**, **Paul Guillemin** et **Alexandre Avrillon** en corporate ; **Paul Lombard**, european counsel, et **Igor Kukhta**, en financement ; **Philippe Grudé**, european counsel, en fiscal ; et **Vincent Brenot**, associé, **Agnès Macaire** et **Marie Mante**, pour les aspects réglementaires. **SarrauThomasCouderc** a accompagné le fonds sur l'audit fiscal, avec **Pierre Bouley**, associé, assisté de **Jean-David Parent**, of counsel. **David de Pariente**, associé, et **Alexis Frasson-Gorret**, of counsel, sont intervenus sur l'audit juridique. Le cabinet **Vaughan Avocats** a mené la revue sociale pour Apax Partners avec **Alexis Moisand**, associé et **Géraud Salabelle**.